

Compte-rendu du Conseil municipal de Cournols du 04 Juillet 2018.

Présents : Philippe TARTIÈRE, Dominique CHATRAS, Bernard MIOCHE, Françoise BARBAT, Nicolas COMBY, Agnès DURAND, Geneviève FAYE-GUILLERAND, Bruno SAMSON, Bruno MAUGUE, Émeline SIOR

Excusé : Michaël SAVIGNAT.

Secrétaire de séance : Agnès DURAND.

Les points suivants ont été abordés selon l'ordre du jour.

1. Pré-conseil : 19h-20h

Présentation de l'association AUVERNET sur la mise en place d'une solution pour internet.

➤ **Début du conseil à 20h30**

2. Redevance assainissement 2019

A ce jour la taxe d'assainissement rapporte environ 4 000€, ce qui ne couvre pas les dépenses du budget assainissement. Actuellement, la commune a une annuité d'environ 11 000 €.

Il est proposé de rajouter une part fixe de 30 € par compteur. Cette décision est nécessaire pour équilibrer les dépenses mais aussi pour rendre plus équitable les services mis à disposition par la mairie. La part variable reste inchangée, soit 0,80 € par m3.

La décision du conseil est votée à l'unanimité de la mise en place de cette part fixe à 30€.

Cette information sera communiquée sur la lettre municipale.

Autre sujet sur l'assainissement, concernant Chabannes.

Le centre bourg est en assainissement collectif et la périphérie en assainissement individuel. En lien avec le PLU, une nouvelle réflexion doit être menée sur les solutions d'assainissement collectif, tant sur les solutions techniques que sur les solutions de financement.

De plus, lors des fortes pluies, il y a toujours le souci de l'eau qui n'arrive pas à être absorbée par l'avaloir actuel (face au lavoir).

3. Dématérialisation des budgets :

Une convention avait été signée avec l'état en 2010 pour la dématérialisation de certains actes. , mais également pour la télétransmission des documents budgétaires tels que le budget primitif, le budget supplémentaire et le compte administratif. Pour ce faire un avenant à la convention doit être signé avec la Préfecture.

La décision du conseil est votée à l'unanimité en faveur de cette dématérialisation.

4. Travaux foyer rural :

Suite aux résultats de l'étude acoustique, une demande de devis a été établie pour la mise en œuvre des solutions prescrites. (Plafonds et murs) . Il sera nécessaire de prévoir aussi le changement de l'éclairage du plafond, un cout qui s'ajoutera aux imprévus.

Pour les fenêtres, le choix de la couleur sera RAL 7016.Pour la construction de la terrasse du foyer, le choix se porte sur l'entreprise SANCHEZ de Tallende.

La matérialisation de la place handicapée devant le foyer sera réalisée durant les travaux.

Les différents devis seront présentés dans leur globalité au conseil municipal de Septembre.

5. Repas des aînés

Ce repas est planifié un week-end du mois d'Octobre 2018. Le choix du lieu n'est pas encore défini.

Prochain Conseil : vendredi 21 Septembre à 20 h 30.